



REGLEMENT *

8^{ème} EUROMETROPOLE MASTERS

*Samedi 30 janvier 2016,
Mouvaux (Lille Métropole, FRA)*

En français, pages 1-15



(Photo Jean-Bernard DALLEAU, édition VII, 2015)

** susceptible d'évoluer, voir la date de la version en bas de page*



CADRE, HORAIRES ET TYPE DE LA COMPETITION

CADRE DE LA COMPETITION

L'EUROMETROPOLE MASTERS aura lieu Espace Multisports Jean Richmond, inauguré en mars 2013, à Mouvaux (59420), Rue Franklin Roosevelt (voir la présentation sur le site de la ville : <http://www.mouvaux.fr/index.php/les-grands-projets-mouvallois/espace-multisports>)



Le plateau sportif d'environ 1125m² permettra la mise en place de 7 surfaces de compétition. La salle de danse à l'étage permettra d'ouvrir une zone d'échauffement de plus de 300 m².

HORAIRES

- Début de la compétition : **09h00**
- Fin de la compétition : **20h00** (environ)

Les horaires peuvent varier en fonction du nombre de compétiteurs inscrits.

TYPE DE COMPETITION

Compétition internationale individuelle Open pour les Vétérans



ENGAGEMENT

Le montant de l'engagement est fixé à 15 €, pour tous les engagements envoyés avant le 31 décembre 2015, le cachet de La Poste faisant foi. Entre le 1^{er} janvier et le 27 janvier 2016, le montant de l'engagement sera de 30 €. Aucune inscription ne sera prise les 28 et 29 janvier, pas d'inscription sur place le jour de la compétition. **Aucune inscription ne pourra être remboursée.**

Inscriptions en ligne :

L'inscription en ligne remplace le formulaire d'inscription, qui n'est à renvoyer que dans le cas d'une inscription classique.

Le paiement en ligne des frais d'inscription se fait via une application NJUKO.

Les frais de gestion sont supportés intégralement par le Comité Nord de Judo.

Vous pouvez obtenir votre reçu immédiatement.

L'application NJUKO est accessible via un lien hypertexte sur la page EUROMETROPOLE MASTERS du site de l'événement :

<http://www.comitenordjudo.fr/events/>

Inscriptions classiques :

L'engagement se fait via le FORMULAIRE D'INSCRIPTION page 5, mais l'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement.

Règlement obligatoirement en EUROS, par chèque ou virement bancaire à l'ordre du Comité du Nord de Judo.

Coordonnées bancaires:

Nom de la banque :	LCL
IBAN :	FR36 3000 2088 3300 0007 0677 U46
Adresse de la banque :	LCL ST AMAND LES EAUX
Nom du détenteur du compte :	COMITE NORD DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOC
Code banque :	CRLYFRPP

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS SERONT LIMITEES A 650.

Une liste d'attente sera ouverte à partir de la 651^{ème} inscription.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA COMPETITION EUROMETROPOLE MASTERS VIII, 30/01/16

NOM :
Sexe : F M
Date de naissance :
Tél portable et/ou fixe :

Prénom :

Photo

E-mail :
Ville de résidence : Nationalité :

3 meilleurs résultats en Masters entre 2000 et 2014 :

TYPE	ANNEE	LIEU	PLACE (ENTRE 1 ET 7)
Mondiaux FIJ			
Mondiaux WMJA			
Europe UEJ			
EUROMETROPOLE MASTERS (FRA, Label A)		LILLE METROPOLE	
Open Masters de Tours (FRA, Label A)		TOURS	
Master de l'Anjou (FRA, Label A)		ANGERS	
Masters des Vignobles du Médoc (FRA, Label A)		ST AUBIN	
Open Masters de Fontaine (FRA, Label A)		FONTAINE	

3 meilleurs résultats en Masters uniquement en 2015 :

TYPE	ANNEE	LIEU	PLACE (ENTRE 1 ET 7)
Mondiaux FIJ	2015		
Mondiaux WMJA	2015		
Europe UEJ	2015		
EUROMETROPOLE MASTERS (FRA, Label A)	2015	LILLE METROPOLE	
Open Masters de Tours (FRA, Label A)	2015	TOURS	
Master de l'Anjou (FRA, Label A)	2015	ANGERS	
Masters des Vignobles du Médoc (FRA, Label A)	2015	ST AUBIN	
Open Masters de Fontaine (FRA, Label A)	2015	FONTAINE	

(les principaux résultats pourront servir à établir des têtes de séries)

Taille pour les récompenses (entourez la réponse) : S/M/L/XL/XXL/XXXL

Club :

Numéro de licence :

Grade (relation grade/championnat entre Franco-Français) : V/B/M/1D/2D/3D/4D/5D/6D/7D/8D/9D

Fédération :

Département :

Ville du club :

Adresse email du club :

Catégorie de poids (merci de cocher) :

-48	-52	-57	-63	-70	-78	+78	-60	-66	-73	-81	-90	-100	+100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------

Catégorie d'âge (merci de cocher) :

F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----

Secteur de pesée choisi :

- Lille Métropole (Espace Richmond à Mouvaux)
 Littoral
 Maubeuge

Engagement :

Le montant de l'engagement est fixé à 15 €, pour tous les engagements envoyés avant le 31 décembre 2015, le cachet de La Poste faisant foi. Entre le 1^{er} janvier et le 27 janvier 2016, le montant de l'engagement sera de 30 €. Aucune inscription ne sera prise les 28 et 29 janvier, pas d'inscription sur place le jour de la compétition. Aucune inscription ne pourra être remboursée.

Attention : aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement associé.

Règlement obligatoirement en EUROS, en chèque ou virement bancaire à l'ordre du Comité du Nord de Judo, (ou en espèces directement au Comité).

Coordonnées bancaires:

Nom de la banque : LCL
 IBAN : FR36 3000 2088 3300 0007 0677 U46
 Adresse de la banque : LCL ST AMAND LES EAUX
 Nom du détenteur du compte : COMITE NORD DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOC
 Code banque : CRLYFRPP



REGLEMENT SPORTIF

Règlement général : le règlement sportif est, en substance, celui de la Fédération Internationale de Judo. Quelques spécificités ont été ajoutées, en fonction soit du règlement de la FFJDA, soit du règlement propre à l'organisateur.

1. Conditions de participation

Chaque fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo peut inscrire autant d'athlètes qu'elle le souhaite à travers ses clubs, dès l'instant où les conditions d'engagement sont respectées. Un athlète ne peut participer que dans une seule catégorie de poids et une seule catégorie d'âge. Des regroupements peuvent toutefois être décidés par l'organisateur, en fonction du nombre de participants.

Les combattants doivent avoir au moins deux années de licences et être au minimum titulaires de la Ceinture Verte, le jour de la compétition.

Chaque judoka concourt dans sa catégorie d'âge, **déterminée par son année de naissance.**

Les combattants ayant la double nationalité ne pourront représenter qu'un seul pays.

Les combattants ayant participé à une compétition officielle internationale FIJ (hors Masters) durant les 2 saisons qui précèdent ne pourront pas participer.

2. Age & Durée des combats

Catégorie d'âge	Durée des combats (min.)	Femmes	Année de naissance (<i>voir les exemples</i>)	Hommes
30-34	3	F1	1986 - 1982	M1
35-39	3	F2	1981 - 1977	M2
40-44	3	F3	1976 - 1972	M3
45-49	3	F4	1971 - 1967	M4
50-54	3	F5	1966 - 1962	M5
55-59	3	F6	1961 - 1957	M6
60-64	2.5	F7	1956 - 1952	M7
65-69	2.5	F8	1951 - 1947	M8
70-74	2.5	F9	1946 - 1942	M9
75-79	2.5	F10	1941 - 1937	M10
80 ET +	2.5	F11	1936 et avant	M11

Exemples :

- **Les combattants ne doivent plus avoir obligatoirement 30 ans le jour de la compétition :** un(e) athlète né(e) le 31/12/1986 peut participer à l'édition du 30/01/2016 ; il (elle) sera M1 (ou F1)
- **C'est l'année civile qui compte, non pas la date d'anniversaire :** un(e) athlète né(e) le 31/12/1981 sera inscrit(e) dans la catégorie M2 (ou F2), même s'il a 34 ans le 30/01/2016



3. Catégories de poids

Femmes

-48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

Hommes

-60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

Regroupements possibles : cf **5. Formule de compétition**

4. Tenues

- Judogis :

Les judogis bleus sont acceptés et même encouragés, pour remplacer la ceinture rouge.
Toute marque est autorisée, dans la mesure où le judogi respecte les normes vestimentaires.

- Dossards :

Si l'organisateur distribue des dossards de sponsors aux athlètes, ils devront être portés pendant la compétition. Les dossards officiels FIJ ou UEJ pourront rester sur le judogi, ces dossards étant collés dessous.

5. Formule de compétition

- de 4 à 5 combattants : poule
- 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales
- 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales
- plus de 7 combattants : tableau à double repêchage
- pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories d'âge et/ou de poids, en privilégiant ceux par la catégorie d'âge la plus proche

6. Ordre de passage des catégories

L'ordre de passage des catégories d'âge est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions.

5 rendez-vous horaires seront donnés aux athlètes, suivant leur catégorie :

09h00	M5M6M7M8M9M10
11h30	Féminines et M1
13h30	M2
15h00	M3
16h30	M4

7. Règles en matière de « golden score »

Le Golden score sera utilisé en cas d'égalité.

La durée maximale sera de 1 minute pour toutes les catégories d'âge.



8. Relation grade/championnat

La relation grade-championnat sera appliquée, conformément aux textes officiels fédéraux (cf « Règlement des compétitions de loisir »).

- Pour les combattants de la Ligue Nord Pas de Calais, les points pourront être marqués sur place, en cas d'accord du représentant régional du Comité d'Organisation Régional des Grades (CORG).
- Pour les combattants français des ligues hors Nord-Pas de Calais, les responsables des Comités d'Organisation Régionaux des Grades (CORG) se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution, pour la validation des points.
- Pour les étrangers, les responsables du Comité d'Organisation des Grades du pays concerné se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution pour valider les points, si leur fédération l'autorise.

9. Classement des Français (uniquement pour les Français)

L'EUROMETROPOLE MASTERS fait partie des tournois français de **1^{ère} Catégorie** pour l'année 2016 ; à ce titre, les résultats pourront être pris en compte lors de l'établissement d'un classement au niveau national, établi par les différents organisateurs français.

Grille de points prévisionnelle pour les Masters de 1^{ère} Catégorie

Place	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème(s)}	4 ^{ème}	5 ^{ème(s)}	7 ^{ème(s)}
Points	100	70	50	40	30	10

Pour toute information : <http://www.france-masters-judo.fr/>



PESEES ET CONTROLES

- **Rappel : pas d'inscription, ni de pesée le jour J !**
- **La pesée et le contrôle auront lieu le vendredi 29 janvier 2016 sur 3 secteurs :**
 - o Secteur Lille Métropole : à **Mouvoux** (59420), **Espace Jean Richmond**, Rue Franklin Roosevelt, entre 18h00 et **21h00**
 - o Secteur Sud du Département : à **Maubeuge** (59600), **Salle Pierre-Louis Fresnel**, Boulevard Pierre Corneille (à côté du collège Jules Verne), entre 18h00 et **19h00**
 - o Secteur Littoral : à **Coudekerque** (59210), **Espace Vanuxem**, 28 Rue du Général Hoche, entre 18h00 et **19h00**

Dans la mesure où il n'y a qu'une seule pesée, la veille de la compétition, nous avons choisi de proposer 3 secteurs, pour ne pas obliger certains Masters à faire une longue distance la veille, en plus de celle qu'ils devront faire le lendemain, pour la compétition.
Par contre, il sera impératif de respecter les créneaux horaires de la pesée.
- **Aucune tolérance de poids**
- **Documents à présenter au contrôle :**
 - o **pour les Français**, les mêmes conditions exigées dans le cadre de la FFJDA (pièce d'identité (passeport ou carte d'identité, pas de permis de conduire), passeport avec 2 timbres de licences dont celui de la saison en cours et certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo en compétition)
 - o **les étrangers** devront apporter tout justificatif permettant de démontrer qu'ils sont en règle avec leur Fédération affiliée obligatoirement à la Fédération Internationale de Judo, qu'ils ont au moins deux années de pratique, minimum Ceinture Verte et qu'ils sont aptes médicalement pour la compétition ; à défaut de présentation d'un certificat médical, ils combattent sous leur entière responsabilité personnelle
 - o **aucun combattant ne sera admis à participer s'il ne peut pas prouver qu'il appartient à un club affilié à sa Fédération, elle-même affiliée à la Fédération Internationale (UEJ ou FIJ).**
 - o Assurance : chaque combattant est tenu de prendre lui-même une assurance responsabilité civile et dommages corporels, s'il ne l'a pas déjà souscrite dans le cadre de sa Fédération, soit par le biais de son club affilié, soit par le biais de la licence-assurance fédérale. Les organisateurs déclinent toute responsabilité
- **Attestation à signer au contrôle : cf Page 10**



ATTESTATION DE DROITS A L'IMAGE, ASSURANCE, CERTIFICAT MEDICAL ET REGLEMENT

Chaque Master sera prié de signer l'attestation suivante lors de la pesée ; **à défaut de signature, il ne pourra pas participer.**

DROITS A L'IMAGE :

Lors de manifestations organisées par le Comité Nord de Judo ou par sa Commission Masters, l'image et la voix des participants sont susceptibles d'être captées par tout moyen vidéo dans le cadre des compétitions et des activités annexes. Le signataire du présent formulaire autorise le Comité Nord de Judo et sa Commission Masters à procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et à diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tout support de communication audiovisuel quel qu'il soit et notamment : site internet du Comité Nord de Judo ou de sa Commission Masters, diffusions vidéo, journaux sportifs télévisés, judo tv. Cette autorisation est consentie pour la promotion du Comité Nord de Judo et de sa Commission Masters à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

ASSURANCE ET CERTIFICAT MEDICAL :

Pour les Français, le signataire atteste qu'il est licencié auprès de la FFJDA, assuré et en possession d'un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre indication à la pratique du Judo y compris en compétition pour la saison 2015/2016.

Pour les étrangers, le signataire atteste qu'il est licencié auprès de la fédération nationale de son pays d'origine, assuré et en possession d'un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre indication à la pratique du judo y compris en compétition pour la saison 2015/2016.

REGLEMENT :

Le signataire atteste avoir pris connaissance du règlement de la compétition EUROMETROPOLE MASTERS de Judo dans son intégralité, via le site internet : <http://www.comitenordjudo.fr/events/>.

Date : **Nom :** **Prénom :** **Signature :**



ACCREDITATIONS, COACHING, RECOMPENSES ET MEDAILLES

Accréditations, coaching

- Chaque Master se verra remettre une accréditation, lors de la pesée, la veille de la compétition.
- L'accréditation sera demandée obligatoirement pendant la compétition, pour accéder à la zone d'échauffement ou, à l'appel du nom du combattant, à la zone de compétition.
- Un seul coach sera autorisé par athlète en zone de compétition, il se présentera avec l'athlète et sortira de la zone de compétition avec l'athlète à l'issue du combat.
- Un seul badge de coach sera transmis à l'accueil au représentant du club, pour 5 athlètes, contre le versement d'une caution de 5€ récupérable en fin de compétition auprès de l'accueil

Récompenses et médailles

Récompenses (sous forme de lots, pas de prime) pour le podium de chaque catégorie :

- les 4 premiers dans le cadre des tableaux (1^{er}, 2^{ème} et deux 3^{èmes}), à partir de 6 combattants,
- les 3 premiers dans le cadre de poules (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}), entre 2 et 5 combattants.

Si un combattant est seul dans sa catégorie, il ne pourra pas être récompensé par un lot.

Par contre, il est considéré comme vainqueur de sa catégorie et se verra attribuer la médaille d'or.

Les médailles pourront être cumulées par un combattant, dans le cadre des regroupements, mais pas les lots.



HEBERGEMENT/RESTAURATION



Pour la 8^{ème} édition, le Comité Nord de Judo a choisi de travailler avec **4 hôtels partenaires** : 3 hôtels CAMPANILE et 1 hôtel KYRIAD, soit un total d'environ 250 chambres prévues pour l'organisation.

La même politique tarifaire est proposée pour les 4 hôtels.

Le KYRIAD ne propose pas de restauration en dehors de la Masters' Night le samedi soir, les éventuels repas se feront donc au CAMPANILE de Villeneuve d'Ascq, à 5 minutes à pied.

L'hôtel KYRIAD accueillera la Masters' Night le samedi soir, de 21h00 à 02h00.

Les Masters sont bien sûr tout à fait libres de choisir leur hôtel, mais nous les remercions d'avance de bien vouloir privilégier nos hôtels partenaires.

- **L'Hôtel CAMPANILE LILLE-NORD de Wasquehal, présentation et plan d'accès :**
<http://www.campanile-lille-nord-wasquehal.fr/fr/index.aspx>
- **L'hôtel KYRIAD LILLE-EST de Villeneuve d'Ascq, présentation et plan d'accès :**
<http://www.kyriad-lille-est-villeneuve-d-ascq.fr/fr/index.aspx>
- **L'Hôtel CAMPANILE LILLE-NORD de Roubaix, présentation et plan d'accès :**
<http://www.campanile-lille-nord-roubaix.fr/fr/index.aspx>
- **L'Hôtel CAMPANILE LILLE-EST de Villeneuve d'Ascq, présentation et plan d'accès :**
<http://www.campanile-lille-est-villeneuve-d-ascq.fr/fr/>

Des navettes bus pourront être proposées entre certains hôtels partenaires et le lieu de la compétition, ou dans le cadre de la *Masters' Night*.

ATTENTION

Pour réserver vos chambres, ainsi que la restauration sur place dans l'un de ces 4 hôtels, vous devrez passer directement par le COMITE NORD DE JUDO, via le **FORMULAIRE DE RESERVATION CAMPANILE-KYRIAD** page 13.

AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT AU COMITE NORD DE JUDO, A RENVOYER PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT AVEC LA RESERVATION, POUR LE 20/01/2016 AU PLUS TARD

Les conditions d'annulation seront celles imposées au Comité Nord de Judo par le groupe LOUVRE HOTELS.



FORMULAIRE DE RESERVATION EUROMETROPOLE MASTERS VIII



(COCHEZ VOTRE PREFERENCE, LES CHAMBRES SERONT RESERVEES
DANS L'ORDRE D'ARRIVEE DES REGLEMENTS AU COMITE ET SELON LES DISPONIBILITES DES 4 HOTELS)

- CAMPANILE LILLE NORD – WASQUEHAL : <http://www.campanile-lille-nord-wasquehal.fr/fr/index.aspx>
- KYRIAD LILLE EST – VILLENEUVE D'ASCQ ^{*1} : <http://www.kyriad-lille-est-villeneuve-d-ascq.fr/fr/index.aspx>
- CAMPANILE LILLE NORD – ROUBAIX : <http://www.campanile-lille-nord-roubaix.fr/fr/index.aspx>
- CAMPANILE LILLE EST – VILLENEUVE D'ASCQ : <http://www.campanile-lille-est-villeneuve-dascq.fr/fr/>

Date limite de réservation : 20/01/2016	Formulaire à renvoyer à : masters@comitenordjudo.fr
Fédération/Club/Individuel :	
Athlètes inscrits concernés :	
Accompagnateurs :	
Adresse :	
Tél :	
E-mail :	

Type de chambre (Tarifs spéciaux pour Vendredi 29/01, Samedi 30/01 ou Dimanche 31/01/16) *2	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Nombre de chambres	Nombre de personnes	Nombre de nuits	Par Nuit	TOTAL TTC
Single ou Double 1 personne 1 grand lit				1		45.00 €	€
Double 2 personnes 1 grand lit				2		45.00 €	€
Twin 2 personnes 2 lits séparés				2		45.00 €	€
3 personnes *3 (3 lits séparés ou 1 lit double + 1 single)				3		51.00 €	€
TOTAL TTC							€

Type de repas	Nombre de petits déjeuners	Par personne	Nombre de déjeuners	*4 Par personne	Nombre de diners	*4 Par personne	TOTAL TTC
Vendredi 29/01/2016		10.00 €		15.00 €		15.00 €	€
Samedi 30/01/2016		10.00 €		15.00 €		^{*1} 15.00 €	€
Dimanche 31/01/2016		10.00 €		15.00 €		15.00 €	€
TOTAL TTC							€

***1 : Masters' Night le Samedi soir, à l'hôtel KYRIAD de Villeneuve d'Ascq : utiliser le formulaire de réservation spécifique !**

*2 : Contactez l'organisation pour toute demande particulière : masters@comitenordjudo.fr

*3 : Stock limité de chambres pour 3 personnes, selon l'hôtel choisi

*4 : Repas comprenant entrée/plat/dessert/boisson – Menu défini par l'organisation – uniquement hôtels CAMPANILE

La réservation ne sera validée que quand le règlement sera parvenu au Comité Nord de Judo, soit par chèque, soit par virement, **avant le 21/01/2016. Conditions d'annulation, voir règlement EUROMETROPOLE MASTERS.**

Pour tout autre service, une empreinte de carte bleue vous sera demandée sur place par l'hôtel.

Coordonnées bancaires COMITE NORD DE JUDO

Nom de la banque : LCL
IBAN : FR36 3000 2088 3300 0007 0677 U46
Adresse de la banque : LCL ST AMAND LES EAUX
Nom du détenteur du compte : COMITE NORD DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOC
Code banque : CRLYFRPP

Date :

Signature/Cachet



MASTERS' NIGHT !

QUAND

Samedi 30 janvier 2016, 21h00-02h00

OU

Salon privatif, Hôtel KYRIAD Lille-Est, Villeneuve d'Ascq
15 Avenue de la Créativité 59650 Villeneuve d'Ascq

QUOI

Buffet Masters à 32 €, incluant les boissons :

Table Maraîchère

Champignons à la grecque
Les Carottes râpées au Citron Vert
Salade de riz à la Niçoise
Salade de pâtes sauce Cocktail
Salade de Tomates aux Herbes et Mozzarella
Le céleri Rémoulade
Salade de pomme de terre, ail et fines herbes
La salade Taboulé aux agrumes
(Cornichons, petits oignons, Pain de Campagne, Motte de Beurre)
Vinaigrette, Mayonnaise, Sauce aux Herbes

~~~~~

#### **La farandole de Cochonnailles**

Rosette  
Mortadelle  
Terrine de Campagne – Rillettes  
Jambon cru

~~~~~

Viande et volaille

Cascade de rôti de porc
Poulet en gelée

~~~~~

#### **Roues de Brie**

~~~~~

Dessert personnalisé pour l'évènement (3 chocolats)

~~~~~

#### **Boissons**

Vin rouge et rosé  
Bière Kronembourg à la pression  
Eau de Source, Café

### **Buffet Mini-Masters :**

*Le tarif du buffet est de 16€ pour les enfants de 4 à 12 ans.  
Offert pour les enfants de moins de 4 ans.*

### **Animation :**

*Disc jockey et piste de danse (maxi 2h du matin)*

## **COMMENT RESERVER**

Formulaire de réservation page 15

Conditions d'annulation : le Comité devra être prévenu **AVANT LE 27/01/16, par mail** ; à défaut, le remboursement ne sera pas possible, dans la mesure où le KYRIAD facturera au Comité le nombre de personnes communiqué 72 heures avant l'évènement.



**FORMULAIRE DE RESERVATION DE LA MASTERS' NIGHT**

KYRIAD LILLE EST – VILLENEUVE D'ASCQ : <http://www.kyriad-lille-est-villeneuve-d-ascq.fr/fr/index.aspx>

|                                                |                                                            |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <b>Date limite de réservation : 26/01/2016</b> | <b>Envoyer le formulaire à : masters@comitenordjudo.fr</b> |
| Fédération/Club/Individuel :                   |                                                            |
| Athlètes inscrits concernés :                  |                                                            |
| Accompagnés par :                              |                                                            |

|                                   | Par personne | Nombre de personnes | TOTAL TTC |
|-----------------------------------|--------------|---------------------|-----------|
| <b>Masters' Night, 30/01/2016</b> |              |                     |           |
| ADULTES                           | 32.00 €      |                     | €         |
| ENFANTS DE 4 A 12 ANS             | 16.00 €      |                     | €         |
| ENFANTS < 3 ANS                   | 0.00 €       |                     | 0.00 €    |
| <b>TOTAL TTC</b>                  |              |                     | <b>€</b>  |

La réservation pour la *Masters' Night* ne sera validée que quand le règlement sera parvenu au Comité Nord de Judo, soit par chèque, soit par virement, **avant le 27/01/2016.**

**Conditions d'annulation, voir règlement EUROMETROPOLE MASTERS.**

*Pour tout autre service, une empreinte de carte bleue vous sera demandée par l'hôtel.*

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature / Stamp

**Coordonnées bancaires:**

Nom de la banque : LCL  
 IBAN : FR36 3000 2088 3300 0007 0677 U46  
 Adresse de la banque : LCL ST AMAND LES EAUX  
 Nom du détenteur du compte : COMITE NORD DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOC  
 Code banque : CRLYFRPP

**ATTENTION A NE PAS RESERVER VOTRE DINER DANS UN AUTRE HOTEL LE SAMEDI SOIR SI VOUS PREVOYEZ DE PARTICIPER A LA MASTERS' NIGHT A L'HOTEL KYRIAD DE VILLENEUVE D'ASCQ**





## INFORMATIONS ET ENVOI DE DOCUMENTS

### POUR TOUTE INFORMATION

Anthony DANGRE  
EUROMETROPOLE MASTERS  
Comité Nord de Judo  
Tél : + 33 (0) 6 24 49 03 56  
[masters@comitenordjudo.fr](mailto:masters@comitenordjudo.fr)  
<http://www.comitenordjudo.fr/events/>

### POUR TOUT ENVOI DE DOCUMENT

Anthony DANGRE  
EUROMETROPOLE MASTERS  
Comité Nord de Judo  
Maison Départementale du Sport  
Parc d'Activités des Près  
26 Rue Denis Papin  
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ  
FRANCE